



Association loi 1901, déclarée en préfecture le 8 novembre 2016

<https://conseilcitoyenparis18.wordpress.com> contact : [conseilcitoyen.paris18@gmail.com](mailto:conseilcitoyen.paris18@gmail.com)

Monsieur Le Préfet et  
Secrétaire Général de la Préfecture de Région et de Paris  
5 Rue Leblanc  
75015 Paris

Paris, le 5 juin 2018.

**Objet : Alerte sur l'urgence d'une décision pour la sécurité du millier de résidents en QPV, boulevard Ney dans le 18ème.**

Monsieur Le Préfet,

Le bailleur social EFIDIS, société du groupe CDC-habitat, anciennement SNI, a décidé en 2016 un programme immobilier sur des espaces verts de la résidence Jean Cocteau situés aux 88-94 BD NEY à côté de la préfecture de police entre les portes de Clignancourt et des Poissonniers dans le XVIIIème. La résidence comporte trois tours de 18 étages et un bâtiment carré de 4 étages soit 320 logements qui représentent environ un millier de personnes avec une forte proportion d'enfants et d'adolescents.

Ce programme comprend 74 logements répartis en 2 immeubles de 9 et 4 étages, une crèche associative de 60 berceaux ainsi que 2 locaux commerciaux.

Sans véritable concertation avec les habitants de la résidence, exceptée une présentation, ce programme déçoit les habitants à qui EFIDIS avait promis des espaces pour une meilleure qualité de vie. Ce projet devait accompagner la réhabilitation de la résidence, qui fut une véritable épreuve sur site avec de nombreuses nuisances durant plus de 3 ans. Les espaces enfants et la plupart des locaux communs avaient été repris par le bailleur.

Lors de la réunion publique organisée le 29 mai par EFIDIS le bailleur porteur du projet, M. GONZALEZ le représentant du maire d'arrondissement et le constructeur BOUYGUES pour présenter le déroulement opérationnel des travaux, les habitants de la résidence ont constaté avec stupeur et colère l'incertitude sur le périmètre exact des emprises des travaux (voir plan joint).

Parmi les 2 projets présentés la solution la plus satisfaisante afin de limiter au minimum les inévitables nuisances, plébiscitée par tous les participants à la réunion qui en ont déjà subi beaucoup, prévoit l'accès au chantier grâce à un passage par le terrain mitoyen de l'ancienne caserne désaffectée qui abrite provisoirement une importante salle de prières et un accueil de nuit de SDF, ce qui isole entièrement la résidence des travaux et maintient les espaces de vie laissés libres par la construction des nouveaux bâtiments.

Cependant, ce projet nécessite une autorisation de passage du terrain appartenant à l'état. EFIDIS qui en a fait la demande reste à ce jour dans l'attente de l'accord de l'état, sans aucune indication sur la position de vos services, malgré les nombreuses sollicitations de M. GONZALEZ de la mairie du 18<sup>ème</sup>.

La solution de repli, dont la seule évocation a soulevé une réaction indignée de tous les habitants présents, excédés par de nombreuses années de nuisances prévoit d'utiliser l'entrée principale de la résidence pour l'accès au chantier par les camions transportant les matériaux.

Même si le maître d'œuvre, Bouygues assure que toutes les réglementations et la sécurité seraient garanties, cette solution est inacceptable pour les résidents car elle les priverait de la plus grande partie de la cour intérieure aux pieds des tours et du carré.

Elle augmenterait les nuisances sonores

Elle augmenterait les dangers pour les enfants et les personnes fragiles âgées et handicapées, et limiterait considérablement les exigences d'accès des services de secours.

Le nombre important d'enfants et d'adolescents présents dans la résidence qui seraient privés de leur espace habituel par l'emprise des travaux fait peser un risque réel d'accident qui ne manquerait pas sur la responsabilité de l'organisation du chantier ?

Enfin, il est aussi à prévoir des difficultés pour le bailleur durant cette longue phase de transition de 20 mois pour trouver des locataires pour des appartements PLS dans un environnement QPV reconnu difficile, perpétuellement et extrêmement perturbé par les phénomènes d'aménagements urbains auquel viendrait s'ajouter les nuisances directes et immédiatement visibles des travaux.

Cette situation difficile résulte à l'évidence de l'absence totale de coordination, d'une part entre les acteurs impliqués : le maître d'ouvrages EFIDIS, la mairie de Paris et l'Etat, et d'autre part entre leurs propres services acteurs.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible et inexcusable que la résidence Jean Cocteau est située dans le quartier prioritaire de la politique de la ville « **PORTE MONTMARTRE/ PORTE POISSONNIERS / MOSKOWA - BLEMONT** » et que tous les acteurs impliqués ont signé le contrat de ville par lequel ils se sont engagés à respecter et appliquer ses priorités telles que en particulier :

- Mieux vivre son quartier et son logement
- Améliorer la place des habitants dans les projets urbains

Fidèle à sa mission de relayer les attentes des habitants des QPV, le Conseil Citoyen de Paris18 porte à votre connaissance et soutient l'exigence légitime des habitants de la résidence Jean Cocteau pour permettre l'établissement d'une emprise d'accès aux travaux sur le terrain appartenant à l'Etat pour diminuer les nuisances que ce chantier va imposer de vivre à 320 familles pour 20 mois.

Par ailleurs, il vous demande d'organiser une réunion de tous les acteurs impliqués, tous signataires du contrat de ville parisien afin des rechercher les voies et moyens susceptibles de palier au maximum à l'impact perturbateur des travaux sur la vie quotidienne des habitants de la résidence. Sans être limitatif il pourrait s'agir de voir comment permettre la participation des enfants aux activités d'autres quartiers en y organisant leur « convoyage ». De même comment s'assurer du maintien et de l'amélioration de la sécurité et de la qualité de service dues aux locataires déjà précaires alors que le chantier risque de les dégrader fortement.

En tout état de cause, le CCP18 encourage et soutient les habitants de la résidence Jean Cocteau dans leur entreprise pour faire prévaloir leurs droits pour aboutir à l'amélioration de leur situation. Il restera à leurs côtés pour suivre l'évolution de ce dossier.



Dans l'attente confiante de réponses favorables et rapides aux demandes des habitants, veuillez agréer, Monsieur Le Préfet de l'Ile-de-France et de Paris, les marques de notre considération la plus élevée.

Pour le conseil citoyen Paris18

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chakib Malek', written over a large, stylized circular flourish.

Chakib Malek

Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bruno Lemoine', written over a large, stylized circular flourish.

Bruno Lemoine